

Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

Un dévouement sans faille face à l'épidémie

La gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 montre, s'il en était encore besoin, le degré d'implication et de dévouement des élus locaux, aux côtés de l'État, au fur et à mesure du développement de l'épidémie. La lutte contre le virus repose sur une communication sans faille entre le gouvernement, les autorités sanitaires et les communes. Les lois du 23 mars 2020 (loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et loi de finances rectificative), les ordonnances adoptées en Conseil des ministres le 25 mars et les nombreux textes règlementaires d'application fixent, avec les préconisations du Conseil national scientifique assistant le gouvernement, le cadre de cette coproduction de l'action publique.

Sur le terrain, et depuis l'apparition de l'épidémie, les élus locaux sont à pied d'œuvre pour relayer, appliquer et faire appliquer les décisions de l'État (et notamment les mesures de confinement), informer et rassurer la population, assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique – avec le soutien précieux des agents territoriaux –, coordonner la formidable chaîne de solidarité qui s'est mise en place – notamment pour venir

« Sur le terrain, les élus locaux sont à pied d'œuvre pour appliquer et faire appliquer les décisions de l'État. »

en aide aux personnes fragiles et soutenir les professionnels de santé dans leur lutte pour sauver des vies –, aider les commerçants, artisans et chefs d'entreprise de leur territoire à faire face. Pour aider les élus dans cette tâche immense, l'AMF a créé sur son site internet un dossier spécial comportant toutes les informations utiles à l'organisation et au bon fonctionnement des établissements et des services publics dont ils ont la responsabilité.

La crise sanitaire a quasiment relégué au second rang les élections municipales. En attendant l'organisation du second tour, là où il est nécessaire, et l'installation des nouvelles équipes municipales et intercommunales, qui pourrait intervenir au mieux en juin si la situation sanitaire le permet, il incombe aux équipes sortantes dont le mandat est prorogé de faire face. Dans ces circonstances exceptionnelles, j'ai, au nom de l'AMF, assuré le chef du

gouvernement du plein et entier soutien et de l'engagement sans faiblesse de chaque maire dans l'accompagnement local des mesures nationales. Je veux ici rendre hommage à votre mobilisation sans faille aux côtés de l'État, comme toujours lorsque l'essentiel est en jeu.